

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Évaluation du HCERES sur l'unité :

Anthropologie moléculaire et imagerie de synthèse

AMIS

sous tutelle des

établissements et organismes :

Centre National de la Recherche Scientifique - CNRS

Université Toulouse 3 – Paul Sabatier - UPS

Université Paris Descartes

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Pour le HCERES,¹

Didier HOUSSIN, président

Au nom du comité d'experts,²

Valéry HEDOUIN, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.
Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité : Anthropologie moléculaire et imagerie de synthèse

Acronyme de l'unité : AMIS

Label demandé : UMR CNRS

N° actuel : 5288

Nom du directeur
(en 2014-2015) : M. Eric CRUBEZY

Nom du porteur de projet
(2016-2020) : M. Eric CRUBEZY

Membres du comité d'experts

Président : M. Valéry HEDOUIN, Université de Lille

Experts : M^{me} Kirsten Bos, Eberhard Karls Universität Tübingen, Allemagne

M. François MARCHAL, CNRS, Marseille (représentant du CoNRS)

M. Gérald QUATREHOMME, Université de Nice Sophia-Antipolis
(représentant du CNU)

Délégué scientifique représentant du HCERES :

M. Philippe MEROT

Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M^{me} Catherine LABBE-JULLIE, Université Paris Descartes

M^{me} Stéphanie THIEBAULT, CNRS

M Alexis VALENTIN, Université Paul Sabatier, Toulouse

M. Philippe VALET (représentant de l'École Doctorale « Biologie, santé,
biotechnologies » - ED n°151)

1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

L'UMR 5288 « Anthropologie Moléculaire et Imagerie de Synthèse » unissant à l'origine l'Université Toulouse-III, le CNRS et l'Université de Strasbourg a été créée le premier janvier 2011. Elle comportait alors deux équipes. La première, orientée vers l'évolution des populations holocènes, utilisait les moyens de la génétique, de la paléogénétique et fonctionnait sur les deux sites (Toulouse et Strasbourg). La deuxième, orientée vers les origines du genre Homo et son expansion, utilisait les moyens de l'imagerie et développait ces méthodologies en médecine légale. Pour le prochain quinquennal l'unité souhaite, dans le cadre d'une restructuration, être unie à l'Université Toulouse-III, au CNRS et à l'Université Paris V. Elle comprend 36 titulaires et 15 doctorants répartis en 3 équipes (au 30 septembre 2014). L'objet de la recherche est centré sur l'étude de l'évolution et de la variabilité génétique de l'homme, des origines de la lignée à nos jours. L'unité est désormais divisée en trois équipes : (1) Paléogénomique des populations humaines et microbiennes, (2) Phylogénie, sélection et macro-évolution du genre Homo et (3) Médecine évolutive. Au sein du CNRS (opérateur principal), cette unité pluridisciplinaire est à l'interface de l'Institut Écologie et Environnement et de l'Institut des Sciences Humaines et Sociales. Sa nouvelle composante parisienne mettra en relation l'Institut de Médecine Légale (IML) et le département d'identification génétique de l'institut national de transfusions sanguines (INTS) (convention à venir). L'unité doit prochainement s'associer à MIBS (Modélisation et traitement de l'Information pour la Biologie Systémique), un GIS qui regroupe des mathématiciens et des biologistes. A côté des deux sites parisiens, le site toulousain bénéficie de locaux et de laboratoires neufs dans lesquels ont pris place les équipes travaillant en paléogénomique et en médecine évolutive, sur le site de la faculté de médecine de Purpan. L'équipe d'imagerie, les odontologistes et la partie administrative du laboratoire sont regroupés sur le site de Rangueil. Au cours du prochain quinquennal, les laboratoires toulousains pourraient être rassemblés en un même lieu.

Équipe de direction

M. Eric CRUBEZY, M. Bertrand LUDÉS, M. Daniel ROUGE, M. Norbert TELMON, M. José BRAGA, M. Thierry LETELLIER.

Nomenclature HCERES

Principal : SVE2_LS8 Évolution, Écologie, Biologie de l'environnement.

Secondaires : SHS6_3 Archéologie ; SVE1_LS2 Génétique, Génomique, Bioinformatique, Biologie des systèmes.

Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	11	11
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	11	11
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)	11	11
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)		
N5 : Autres chercheurs (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)	3	2
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)		
TOTAL N1 à N6	36	35

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
Doctorants	10	
Thèses soutenues	7	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité		
Nombre d'HDR soutenues	1	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	9	9

2 • Appréciation sur l'unité

Avis global sur l'unité

Les experts émettent globalement un avis très positif. La reconnaissance de l'unité et les thématiques qui y sont développées sont désormais de niveau international, dépassant largement les frontières de l'Europe. L'équipe a su saisir les possibilités qui lui étaient offertes (personnels, technologies modernes, locaux) pour poursuivre sa restructuration. La séparation de l'équipe qui travaillait, au cours du premier quinquennal sur l'évolution des populations holocènes, en deux équipes (paléogénomique et médecine évolutive) est justifiée sur le plan scientifique mais a conduit à un déséquilibre dans la répartition du personnel. Un enseignant-chercheur (Maitre de Conférence-Praticien Hospitalier) doit être prochainement recruté. Aucun recrutement d'ingénieur n'est envisagé avant 2 ans. La perspective de développer des thèmes transversaux répond aux recommandations formulées lors de la précédente évaluation et devrait permettre une meilleure articulation entre les trois équipes. Cette transversalité n'apparaît pas, au jour de l'évaluation, encore suffisante, en tout cas en termes d'affichage. Les trois équipes restent de haut niveau et les résultats sont à la hauteur. Le manque d'allocations permettant le recrutement de doctorants non médecins ou non chirurgiens dentistes est un problème largement mis en avant par l'équipe de direction ainsi que le montant insuffisant des crédits récurrents. Les experts soulignent les efforts des tutelles pour permettre l'intégration à Paris d'un enseignant-chercheur toujours en poste actuellement sur Strasbourg. Selon les documents présentés, une incertitude persiste, à terme, sur la place de l'équipe parisienne au sein de l'unité : « nous redemanderions, lors de la vague de Paris V, un réexamen du laboratoire qui pourrait alors être scindé en deux UMR complémentaires ». C'est donc le document soumis aux experts par l'Unité elle-même qui soulève cette éventualité de deux UMR complémentaires. En conséquence, les experts s'interrogent sur le risque que représenterait, à terme, une séparation des équipes.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité a bénéficié du recrutement récent (3) et programmé (2) de chercheurs de haut niveau.

Elle assure une production scientifique de grande qualité, y compris dans des revues à fort IF.

L'association d'équipes multidisciplinaires, au profil différent, de qualité, et complémentaires est à mettre à son actif, de même que des réalisations variées : publications scientifiques, monographies archéologiques, associations de malade, grand public, qui s'appuient notamment sur de nombreuses missions françaises, qu'elle réalise sur le terrain, à l'étranger (Sibérie, Océan indien, Indonésie, Afrique du sud, Mongolie).

Sa structure, son pilotage et son organigramme sont précis et définis. La formation par la recherche est développée, en particulier dans l'équipe 2. Il existe de nombreux financements sur programmes nationaux et internationaux (13) pour soutenir cette activité. Enfin l'unité est bien intégrée dans les axes stratégiques nationaux et de l'université (Convention CNRS INTS et IML à venir).

Points faibles et risques liés au contexte

En termes de personnels, le recrutement annoncé d'un ingénieur pour l'équipe 3 est incertain. Il ne se fera, au mieux, qu'en 2016.

En termes de structuration, la structure parisienne de l'équipe 1 est encore en cours de constitution, et compte tenu des documents présentés, les experts s'interrogent sur l'orientation que prendra, à terme, la structure parisienne.

Il apparaît un manque d'affichage des thèmes transversaux.

Enfin il faut noter la rareté de thésards avec allocation provenant de l'école doctorale

Recommandations

Le comité d'experts recommande l'augmentation du nombre de doctorants français, non médecins et non chirurgiens-dentistes. Il recommande à veiller à ce que la transversalité définie par thèmes se matérialise en termes de mutualisation des moyens techniques et en termes de production scientifique commune entre les équipes, à augmenter dans l'organigramme la visibilité des thèmes transversaux (médecine légale), à proposer rapidement une structuration claire et lisible du site parisien, et enfin à veiller à l'équilibre des catégories professionnelles dans les trois équipes.